

ABONNEMENT

SAUMUR	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 26 AVRIL

LE PREMIER MAI

Chaque année, depuis trois ans, l'approche du 1^{er} mai trouble les âmes les plus tranquilles et les moins timorées. Ce ne sont plus seulement les sèves printanières qui poussent au cœur en même temps que s'ouvrent sur les boulevards les feuilles des marronniers, ce sont des effluves de révolte qui montent des bas-fonds sociaux.

Depuis trois ans chaque année les travailleurs des deux mondes s'exercent à préparer la répétition d'une grève générale, grève pacifique encore, grève d'un seul jour, mais qui pourrait être à bref délai suivie d'une grève plus longue où pourraient se donner carrière tous les instincts de violence et de destruction.

Chaque année le mouvement se propage. Cette année sa signification sera moindre. Le premier mai est un dimanche. On ne pourra pas distinguer les ouvriers qui se reposent pour protester de leurs revendications, de ceux qui se reposent pour obéir à la loi religieuse. Les résignés et les révoltés se confondront et par là même le repos universel perdra en valeur démonstrative.

Cependant des corporations qui n'avaient pas encore pris part au mouvement semblent prêtes à y prendre part. Il est question parmi les agités de laisser durant toute la journée du premier mai, jour d'élections, Paris sans omnibus et sans police, la France sans chemin de fer. Je ne dis pas que cela se fera, mais on en parle, cela est dans l'air, si ce n'est pas pour cette année, ce sera pour l'année prochaine; si ce n'est pour l'année prochaine, ce sera pour une des années suivantes, mais cela sera.

Cela sera parce qu'il est impossible qu'une idée une fois lancée n'arrive pas à se réaliser quand elle ne trouve pas en face d'elle une idée contraire qui lui résiste et qui la maintient. Nos gouvernants se croient très forts parce qu'ils peuvent opposer au désordre matériel une force matérielle, mais comme ils se trompent s'ils croient que cela pourra toujours suffire! Quand un flot bat sans cesse une digue, un jour ou l'autre la digue sera emportée. Il suffit d'une fissure et d'un trou de rat. Qui peut répondre que le trou de rat ne se fera pas dans la force matérielle?

Laissez croître parmi le peuple la conscience qu'il a de sa force, laissez se propager les idées de solidarité universelle des travailleurs et vous verrez bientôt si les travailleurs sous les armes cesseront de penser comme leurs frères parce qu'ils auront revêtu un pantalon rouge. Or, s'ils ont des idées contraires à la discipline, un jour ou l'autre plus rien ne tiendra, ces idées les emporteront. Les révolutionnaires le savent et ils y comptent.

Ce n'est pas à tort que les hommes paisibles ont des appréhensions aux approches du premier mai. Ils sentent vaguement, confusément le danger qui vient. Peut-être il n'est pas immédiatement prochain, peut-être le grand flot

qui balaitera tout tardera-t-il bien longtemps, mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il se forme, c'est qu'il grossit et que la catastrophe est infaillible si l'on ne trouve un moyen de le dériver.

On nous représente le premier mai comme une manifestation essentiellement pacifique. J'admets la parfaite bonne foi de ceux qui le disent, mais ils ne peuvent arriver à me convaincre. Je crois à l'avènement nécessaire de la violence, et même à son triomphe. Voici mes raisons. Le lecteur les jugera.

Un jour ou l'autre, dans dix ans, dans cinq ans ou dans vingt ans, peu importe, l'entente universelle ou quasi universelle sera établie, tous les ouvriers chômeront le 1^{er} mai. Alors la cohésion qui tend à se faire entre les différents groupes sera faite. Les meneurs, à titre d'essai, imposeront quelques autres jours d'universel chômage pour voir si leur instrument est bien d'accord et bien en main. Puis un beau jour la grève générale et internationale sera décrétée et vous verrez alors ce que deviendront les idées de manifestation pacifique.

On m'objecte que jamais les socialistes n'arriveront à une entente assez parfaite pour se mettre ainsi d'accord. Les journaux de l'ancien opportunisme se rassurent tous les jours en faisant remarquer à leurs lecteurs que marxistes, broussistes, allemanistes, guestistes et autres *istes* ne peuvent se réunir sans se houspiller et ils en concluent qu'ils ne sauront jamais s'entendre sur rien.

C'est là une erreur très facile à réfuter. Il est parfaitement exact que les groupes socialistes sont tous divisés quand il s'agit de savoir quelle est la forme sociale qu'il faut substituer à celle où nous sommes. Mais tous sont d'accord pour détester celle-ci et jurer sa destruction. Divisés sur ce qu'ils veulent, ils sont parfaitement d'accord sur ce qu'ils ne veulent pas. Ils n'aiment pas tous les mêmes choses, mais ils sont unis par la haine du capital et de la bourgeoisie dans une intime communion. Sans le respect que je dois aux anciens opportunistes, les groupes socialistes ressemblent aux groupes de gauche à notre Chambre des députés. Ils ne s'entendent non plus sur rien quand il faut bâtir, mais ils s'entendent à merveille dès qu'il faut tomber sur les cléricaux.

Or, la manifestation du 1^{er} mai, les chômeurs généraux, la grève générale ne sont que des moyens d'attaque contre le capital et la bourgeoisie. Les socialistes peuvent par conséquent s'entendre sur tous les points et en réalité l'accord est intervenu. S'il y a des dissidences, elles viennent de quelques groupes ou de quelques corps de métier que le socialisme n'a pas encore réussi à embrigader.

Si maintenant on veut se représenter ce qui dans une grève universelle ne peut manquer d'arriver, ce n'est rien de difficile. Au bout de très peu de jours, de trois ou quatre au plus, la misère ouvrière serait infinie. Les patrons et les bourgeois avec leurs avances croiraient pouvoir tenir et forcer les affamés à venir à résipiscence. La multitude oisive et criant la faim grouillerait dans les rues et dans les places. Je veux croire que l'armée ferait son devoir, mais

que pourrait-elle, que pourraient les obus et la mitraille même, eût-on le courage de s'en servir, si tout à coup un vent de folie passait sur ces âmes désespérées? — C'est alors que l'on verrait un bouleversement social auprès duquel 89 serait un événement futile et la Commune un jouet d'enfants. JEAN LACOSTE.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Explosion du restaurant Véry

Paris, 26 avril, 6 heures 30, matin.

Le restaurant Véry, où fut arrêté Ravachol, a sauté hier soir, à 9 heures 40.

Cinq blessés dont Véry qui a eu la jambe brisée. Le bruit a couru qu'il avait succombé à la suite de l'amputation.

Parmi les autres blessés, sa femme et sa fille ont été fortement contusionnées et brûlées.

Des consommateurs, MM. Hamond, Gaudon, Leger, ont reçu des contusions graves. La vie du premier est en danger.

Le garçon Lhérot n'a pas été atteint.

L'explosion a été causée par une bombe que l'on croit avoir été placée sous le comptoir.

L'établissement a été démoli, la boutique voisine endommagée, mais la maison n'a pas trop souffert.

Les auteurs de l'attentat sont inconnus. Un individu a été arrêté, puis relâché.

L'émotion est vive à Paris. HAVAS.

INFORMATIONS

PROCLAMATION ANARCHISTE

L'Eclair publie le texte d'une proclamation anarchiste imprimée clandestinement en vue des élections municipales du 1^{er} mai; ce manifeste recommande l'abstention et invite les travailleurs à s'emparer des usines, des manufactures et des magasins et à commencer ainsi la révolution sociale.

PRÉCAUTIONS MILITAIRES

Toutes les mesures sont prises en vue des manifestations du 1^{er} mai; le deuxième hussards a quitté samedi Melun pour Paris, il occupera Belleville dimanche, toutes les garnisons seront consignées dès samedi.

Tous les centres les plus importants de la banlieue, plus particulièrement fréquentés par les anarchistes, seront occupés militairement par les troupes ou par de forts détachements de gendarmerie.

Les ponts d'Asnières, de Bezons, de Neuilly, de Courbevoie seront protégés par des gendarmes à pied et des gendarmes à cheval, les garnisons des forts du Mont-Valérien et de Rueil se tiendront prêtes à intervenir.

A partir de jeudi 28 avril, toutes les demandes de congés et permissions seront suspendues dans les différents corps de l'armée de terre.

Samedi, 30 avril, toutes les garnisons seront consignées et les troupes tenues prêtes à

coopérer au maintien de l'ordre public pendant la journée du 1^{er} mai.

LE 1^{er} MAI A FOURMIES

Fourmies, le 25 avril.

Des ordres formels ont été donnés interdisant pour le 1^{er} mai d'arborer des drapeaux rouges ou des drapeaux noirs, et de porter des couronnes avec inscriptions pouvant constituer des injures envers l'autorité ou des provocations au désordre. Ces ordres portent que toute tentative de trouble sera énergiquement réprimée.

La *Marseillaise* reproduit, dans les termes suivants, un bruit qui demande encore confirmation :

« On a annoncé que le général de Miribel, étant en désaccord avec M. de Freycinet, aurait demandé à résilier ses fonctions de chef d'état-major de l'armée; il serait remplacé par le général Vosseur, qui commande la 20^e division d'infanterie à Saint-Servan depuis son retour de mission en Grèce.

» Il y a eu, pendant l'hiver dernier, quelques divergences de vues entre le général Saussier, le général de Miribel et le ministre de la guerre.

» Depuis plusieurs mois déjà, l'entente s'est faite entre les deux hautes notabilités militaires. Le général Saussier et le général de Miribel se sont complètement entendus avec M. de Freycinet sur les questions d'organisation encore en suspens.

» Le bruit concernant M. le général Vosseur a pour origine la désignation de cet officier distingué comme premier aide-major général de l'armée mobilisée. Il a reçu cette désignation aux lieu et place de M. le général de Cools, qui a pris lui-même la succession du général Thomassin dans l'inspection et le commandement éventuel d'une de nos armées d'opérations.

» M. le général Vosseur ne suppléerait ou ne remplacerait au besoin le général de Miribel qu'en cas de guerre. Il restera à la tête de sa division, à Saint-Servan, jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'un corps d'armée, ce qui aura lieu d'ici un an. »

Il serait bon que le public fût exactement renseigné sur un fait qui ne serait peut-être pas un petit incident.

MORT DU GÉNÉRAL LORENCEZ

Dimanche matin est mort, au château de Laas, dans les Basses-Pyrénées, le général comte de Lorencez, grand-officier de la Légion d'honneur, ancien commandant en chef du corps expéditionnaire du Mexique en 1861.

Il était fils du lieutenant-général comte de Lorencez et petit-fils du maréchal Oudinot, duc de Reggio.

Le général de Lorencez était confiné dans la retraite la plus absolue depuis la mort de ses deux fils aînés, arrivée il y a une dizaine d'années.

Cette mort met en deuil les familles Oudinot de Reggio, Pajol, Hainguerlot, de Vesins, Perron, de Quinsonas, de Broc, de Cisternes, Ragou, de Saint-Genis, Bochar, etc.

Le *Patriote* de Bruxelles publie une entrevue avec le père Malfroy, supérieur de la Mission des Pères blancs d'Algérie à Malines, au sujet des troubles qui viennent d'éclater dans l'Afrique Orientale.

Le Père confirme les nouvelles publiées sur les agressions dont les missionnaires et les nègres catholiques ont été victimes de la part des protestants.

L'évêque catholique du Tanganyka avait été l'objet de menaces de mort de la part du chef des protestants.

Les Pères blancs avaient été expulsés de Lousouga et le poste catholique installé sur l'île de Sesé avait été attaqué et vingt chrétiens tués.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 25 avril 1892.

Bien que les affaires soient très restreintes, on constate une grande fermeté sur les rentes françaises grâce à la bonne impression causée par les mesures énergiques prises contre les anarchistes. Le 3 0/0 ancien et le nouveau restent à 96.85 et le 4 1/2 à 105.77.

La Rente Italienne clôture à 89.05. L'Extérieure se relève à 38 15/32. On attribue cette fermeté au désir marqué du gouvernement portugais de faire aux comités toutes les concessions compatibles avec sa dignité en donnant des garanties sérieuses de ses nouveaux engagements. Russe Nouveau à 75 13/16; Orient 67 13/16; Rouble mieux tenu 208 1/2.

L'action de la Banque de France est en nouvelle avance à 4,140. Le Crédit Foncier est bien tenu à 4,185 et la Banque de Paris à 613. Le Crédit Lyonnais se maintient à 762. La Société Générale conserve le cours de 467.25. L'action Immeubles de France est demandée au comptant à 470.

Les actionnaires de la Banque Internationale de Paris sont convoqués en assemblée générale annuelle ordinaire pour le samedi 21 mai prochain, à 3 heures 1/2, au siège social, 3 et 5, rue St-Georges. Pour faire partie de cette assemblée les actionnaires doivent être propriétaires de 20 actions au moins et déposer leurs titres 40 jours avant l'assemblée, à Paris, dans les caisses de la Société; à Londres, à l'Imperial Bank, 6, Lothbury; à Bruxelles et à Genève, à la Banque de Paris et des Pays-Pas. Le dividende proposé est de 20 fr. par actions, sur lequel un acompte de 12.50 a été payé le 2 janvier dernier.

Les Chemins économiques valent 468.75.

Informations financières. — Les souscriptions à l'émission des 4,000 obligations 6 0/0 de la Compagnie agricole et viticole de Gujan et la Teste devait attirer l'attention des capitalistes en raison du revenu de 15 fr. de ce titre et de sa prime au remboursement qui est de 50 fr. Ce titre étant émis à 250 fr. et remboursable à 300 fr. en 25 ans.

NOUVELLES MILITAIRES

LE SERVICE DU GÉNIE

Le ministre de la guerre vient d'inviter les inspecteurs du génie à s'assurer, pour la première fois, que la mobilisation du service des

pigeons-voyageurs est suffisamment préparée.

Il leur recommande de veiller à ce qu'on ait recours à la main-d'œuvre civile pour l'entretien du matériel dans les entrepôts, et il prescrit de faire exécuter, en leur présence, et eu utilisant uniquement les outils portatifs de compagnie, des travaux de sape, de ponts et de mise du feu.

LE COLONEL DU 42^e CHASSEURS

M. Ramotowski, qui vient d'être nommé colonel du 42^e régiment de chasseurs, avait suivi les cours de l'École de Saumur, en qualité de sous-lieutenant d'instruction, en 1865.

Vingt ans plus tard (mai 1885), M. Ramotowski prit un commandement d'escadrons au 3^e de spahis, où il ne fit qu'un court stage, ayant été désigné, au mois de juillet suivant, pour occuper l'emploi d'instructeur en chef des exercices militaires à l'École d'application de cavalerie.

« Dans cette nouvelle position, dit la *France Militaire*, le commandant Ramotowski fit preuve de tant de zèle et de tant de compétence qu'il reçut d'abord la décoration de chevalier de la Légion d'honneur (décret du 8 juin 1886) et qu'il fut ensuite proposé pour le grade supérieur. Le 11 mai 1888, il fut promu lieutenant-colonel et affecté au 7^e régiment de hussards.

» Le décret du 9 avril courant vient de le nommer colonel du 42^e régiment de chasseurs, à Rouen.

» M. le colonel Ramotowski est, sans conteste, l'un de nos meilleurs, de nos plus vigoureux, de nos plus actifs officiers de cavalerie. Les fonctions importantes dont il était chargé à Saumur et les avancements dont il a été l'objet depuis son passage à cette École prouvent qu'il a su mériter la confiance de ses chefs.

» Il saura également conquérir la confiance de son régiment.... »

VOIR A LA 4^e PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

LE SPECTRE CLÉRICAL

Nous touchons à la fin de la période électorale.

Dans quelques jours, les électeurs auront à décider entre les candidats de la *Liste indépendante* et les survivants de l'ancien Conseil, décapité de son chef.

Jusqu'ici les candidats indépendants se sont bornés à exposer leur programme, programme purement d'affaires et de réformes administratives.

Ils ont franchement déclaré qu'ils ne se pla-

çaient pas sur le terrain politique; qu'ils n'avaient nullement l'intention, du reste, de discuter les institutions républicaines du pays.

Ils ont parlé de conciliation et de tolérance.

Que leur répond-on ?

Toujours la même chose :

« Vous êtes des cléricaux. — Vous rêvez le retour d'un passé disparu, le gouvernement des curés; — vous voulez asservir le peuple sous le joug écrasant de la théocratie !!! »

Des mots, toujours de grands mots !

Et l'on pousse l'audace et le cynisme jusqu'à évoquer le souvenir assurément odieux mais aussi fort rétrospectif de la Saint-Barthélemy.

Il devrait cependant être temps d'en finir avec cette légende absurde du « péril clérical » !

C'est vous, bourgeois radicaux et franc-maçons, qui trompez le peuple en osant lui dire que des hommes comme ceux qui se présentent à vos suffrages poursuivent le renversement des conquêtes de la Révolution française et rêvent le rétablissement d'un passé politique à jamais évanoui; ce que nous voulons, c'est résister aux ordres de la Franc-Maçonnerie, qui obéit elle-même aux Juifs.

Mais le peuple s'instruit.

Son bon sens se lasse du jeu des politiciens dont il a été trop longtemps la dupe.

« Manger du curé » ne lui suffit plus; il veut des satisfactions plus substantielles.

Et il a raison !

Il y a quelques semaines, un des hommes les plus éminents de notre époque, M. Leroy-Beaulieu, un républicain vraiment libéral, écrivait à l'adresse de ces politiciens :

« Il me semble entendre des revenants d'un autre siècle. Et vraiment se peut-il que notre France attardée en reste à ses vieilles querelles sur les envahissements du clergé et l'insatiable esprit de domination de l'Église ! Cela était bon pour la bourgeoisie de la Restauration ou de la Monarchie de Juillet.

» Mais ne s'est-il donc rien passé et n'avons-nous donc rien appris depuis ?

» Que tout cela, cependant, semble mesquin et misérable en face des problèmes sociaux qui se dressent aujourd'hui devant nous. »

Et M. Leroy-Beaulieu poursuit plus loin :

« Ces hommes ont beau s'affubler des noms de philosophes et de libre-penseurs, ils ne sont que des hommes du passé, momifiés dans des formules vieillies, captifs d'une tradition surannée;

» Ils n'ont ni l'intelligence ni la force de se dégager des lisières de leur enfance et des préventions de leur éducation. »

Les citations de cette étude magistrale ne comportent-elles pas la meilleure des réponses aux élucubrations aussi creuses que sonores dont on fatigue les oreilles du Peuple depuis

l'ouverture de la Période électorale, pour le rendre sourd aux conseils de ses intérêts véritables ?

Les candidats indépendants veulent entrer résolument dans le domaine des réformes pratiques.

Ils ont demandé et obtenu le *sectionnement* dans le but de faire entendre au Conseil municipal ces justes revendications.

Le sectionnement n'est pas une manœuvre comme vont le répétant sans cesse les partisans de l'ancien Conseil.

Il est la mise en œuvre d'une loi libérale, la loi du 5 avril 1884, votée par une assemblée républicaine.

Les lois sont pour tout le monde. Tous leur doivent le respect — et nos adversaires ne méditent du Sectionnement que parce qu'il les gêne.

Il les gêne parce qu'ils sentent qu'il introduira la lumière dans la gestion du passé — et le contrôle dans la gestion de l'avenir.

Or, ils ont une peur effroyable de l'une et de l'autre.

Que les électeurs ne redoutent donc plus l'épouvantail du « Péril clérical » que les bourgeois radicaux agitent devant eux.

Ce n'est, sachez-le, qu'un leurre décevant destiné à piper le suffrage des naïfs, un os qu'on a l'impudeur de jeter à ronger au Peuple, pour se dispenser de rien faire pour lui.

ÉLECTEURS,

Vous avez tous lu les affiches convoquant les Électeurs au théâtre pour **jeudi prochain**, à huit heures et demie du soir.

C'est une Réunion publique à laquelle nous avons le droit et le devoir d'assister.

Soyez-y donc tous, munis de vos Cartes électorales.

Nous voulons la Lumière, nous y serons tous.

Les Candidats :

PREMIÈRE SECTION (SAINT-PIERRE)

Balme, Chedevergne, Coquebert de Neuville, Coudert-Gautier, Launay-Micoullau, Renou, Richard.

DEUXIÈME SECTION (NANTILLY, PETIT-PUY, BEAULIEU)

Anquetin, Bouchard Armand, Foucher Pierre, Loyeau, Roy.

TROISIÈME SECTION (SAINT-LOUIS)

D^r Besnard, Foucher-Gilbert, Le Baron, Salmon-Humeau.

QUATRIÈME SECTION (SAINT-NICOLAS)

Auboyer, Beauchard, Gouzé-Mercier, Poisson, Rapaud.

CINQUIÈME SECTION (LES PONTS)

Bezou, Blain, Gallé-Delalande, Lièvre, Luzzé, Sourdeau.

LE

FILS DE L'ASSASSIN

PAR AUGUSTE VILLIERS

Deuxième Partie: L'expiation du Fils

VII — L'INVENTAIRE DE FIN D'ANNÉE

(Suite)

M. Martel parut satisfait d'être un peu seul avec son associé. Il n'était pas fâché de lui causer avant de frapper le grand coup qu'il méditait.

Il prit donc vivement la parole en invitant le jeune homme à s'asseoir.

— Mon cher ami, dit-il, — je pourrais dire mon cher enfant, car je vous aime comme mon fils, — je suis heureux de ce jour où vous avez prouvé à tous vos talents d'administrateur. Personnellement je ne veux pas vous faire de compliments, j'en ai depuis longtemps épuisé la série, et ce serait banal: je veux faire mieux.

— Permettez, Monsieur...

— Non, écoutez-moi. Je n'ai plus beaucoup d'années à vivre, par conséquent je dois me hâter de payer la dette que j'ai contractée envers vous.

— Y songez-vous? vous ne me devez rien.

— Comme argent peut-être, dit M. Martel avec un sourire profond, qui faisait parfois croire que l'aveugle voyait son interlocuteur. Je ne puis lire dans vos yeux, mon ami, mais je lis dans votre cœur. Oh! cela ne m'est pas bien difficile, car vos pensées ont un rayon qui fait épanouir un autre cœur, bien pur et qui n'est qu'à nous deux; me comprenez-vous ?

— Monsieur Martel, répondit André Rémy, je crois vous comprendre.

— Eh bien! me laisserez-vous donc faire toutes les avances ?

— Croyez que je suis désolé...

— Ne soyez pas désolé et déclarez-vous.

— Je ne le puis.

— En vérité, vous dites cela d'un ton résolu. Je vais vous forcer dans vos retranchements.

— Par grâce, monsieur...

— Vous m'avez dit un jour que vous cherchiez un père et que vous l'aviez trouvé en moi. Je vais user de cette autorité paternelle. Je n'aime au monde que ma petite-fille et vous.

Je veux, vous entendez, je veux que vous soyez heureux tous deux. Armande est une femme digne de ce nom, elle sera le bonheur vivant de la maison. Vous, mon ami, je ne puis juger de votre personne physiquement, puisque je n'ai pas la vue, mais vos actions m'ont dit ce que vous étiez, et d'ailleurs Armande vous aime.

— Monsieur...

— Oh! vous l'aimez aussi, ne vous en défendez pas.

— Je ne sais pas mentir, monsieur, oui, j'aime votre Armande, et c'est ce qui fait mon désespoir.

— Pourquoi cela ?

— Voilà ce que je ne puis dire.

M. Martel sourit.

— C'est si terrible que cela ?

— Hélas! monsieur, c'est trop sérieux pour que j'espère une seconde, et pourtant...

— Oui, je comprends, la question d'argent n'est pour rien dans tout ceci; ah! je devine.

Ce fut au tour du jeune homme à sourire avec incrédulité.

— Vous m'avez dit, reprit M. Martel, que vous étiez orphelin. C'est cela, n'est-ce pas ?

— Je ne sais pas seulement orphelin, je

n'ai pas de nom à offrir à une femme.

— André Rémy...

— N'est pas mon nom. En un mot, je n'ai pas d'état-civil.

— Tant mieux, fit M. Martel en se levant: il vaut mieux n'avoir pas de nom que d'en porter un déshonoré.

Le jeune homme se tourna vivement vers le vieillard; mais il ne rencontra qu'un visage placide et un œil blanc sans expression.

— Monsieur, dit-il, un jour... un jour qui sera proche, je vous dirai tout, car je souffre trop de rester ainsi parmi vous sous un nom d'emprunt. Il faut, oui, il faut que vous sachiez tout, dussé-je être chassé d'ici... Vous serez mon juge, et quoi que vous ordonnerez, alors, j'obéirai.

Et, sur ces paroles, il sortit.

— Hum! fit M. Martel, il est temps d'en finir, en effet. Je connais le moyen de le forcer à parler, et je l'emploierai dès aujourd'hui. Aux grands maux les grands remèdes.

En ce moment Armande entra dans le salon et vit que le jeune homme n'était plus là.

— Tu es seul, grand-père? demanda-t-elle.

— Oui, ma fille, M. Rémy me quitte à l'instant.

ELECTIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire,
Si votre intention à la réunion de jeudi soir, comme vous l'avez déjà fait, de lire une situation financière de la ville, bourrée de chiffres qu'aucun auditeur ne pourrait contrôler, nous vous prions de faire publier cet exposé dans l'un de vos organes officiels, afin que nous puissions l'examiner et le discuter contradictoirement avec vous.
Vous voulez la lumière; nous aussi.
Un groupe d'Électeurs.

Les Cartes électorales

Électeurs,
La Mairie veut créer une confusion. On vous a distribué des cartes électorales et elles ne portent pas l'indication de la salle de la Mairie où vous devez voter.
Or, nous avions demandé non-seulement que cette indication y figurât, mais que vous eussiez les uns et les autres le droit qui vous appartient de voter dans vos quartiers respectifs.
Mais nos adversaires ont craint que vous ne fussiez trop libres. Ils ont voulu vous avoir sous la main. Le contrôle sera plus facile. Électeurs! ne vous laissez pas intimider. Vous êtes des hommes libres et nous serons là pour faire respecter votre liberté.

C'est le 30 avril qu'expire le dernier délai pour la présentation des réclamations contre l'impôt foncier des propriétés bâties.
Nous avons souvent, l'année dernière et cette année, fait ressortir l'importance qu'il y avait pour les contribuables à procéder à un examen sérieux de cet impôt.
Nous rappelons aux contribuables surtaxés, qui n'ont pas réclamé, que les évaluations servant de base à la contribution foncière vont devenir immuables jusqu'en 1901 et qu'ils devront jusqu'à cette époque, et cela sans aucun recours, payer chaque année les surtaxes dont ils sont grevés.

Chemin de fer de Saumur à Cholet

Voici, sur cette importante question, quelques articles du cahier des charges, qui sont fort intéressants :

TRACÉ

Le chemin de fer partira de Saumur, passera à ou près de Distré, le Coudray-Macouard, Courchamps, Montfort, Doué, les Verchers, Neuil, la Trémouillère, les Cerqueux, Vihiers, Saint-Hilaire-du-Bois, Coron, Vezins, Nuallé, Cholet. Il empruntera sur une partie de son parcours la route départementale n° 2 des Ponts-de-Cé à Loudun et la route nationale n° 100 de Saumur à Cholet.

— Ah !
— Tu avais quelque chose à lui demander ?
— Moi ? non.
— Je crois que si.
— Mais que veux-tu que je lui demande ?
— Mais, par exemple, s'il verrait avec plaisir ton mariage.
— Mon mariage ? Avec qui ?
— Mais avec lui, mon Dieu.
— Grand-père, ne te moque pas de moi, je t'en supplie.
— Tu ne veux pas te marier ?
— Je ne dis pas cela.
— Tu ne l'aimes peut-être pas ? Me voilà jolii garçon, moi qui lui ai dit de ta part que...
— Voulez-vous vous taire, méchant !
— Après cela, il le savait déjà. Il est très perspicace, ce jeune homme.
— Vilain moqueur.
— Rassure-toi, je ne lui ai fait cette confidence que parce qu'il m'a avoué qu'il éprouvait pour toi un de ces amours qui ne flussent qu'avec la vie.
— Grand-père, dis-tu vrai ?
— Eh ! tu le sais bien. Ce soir, petite fille, je vais m'arranger pour que tout soit décidé ;

GARES ET STATIONS

Le nombre et l'emplacement des stations ou haltes de voyageurs et des gares de marchandises seront arrêtés par le Conseil général, sur les propositions du concessionnaire, après une enquête spéciale.

Il demeure toutefois entendu, dès à présent, que des stations ou haltes seront établies dans les localités indiquées ci-après :

Saumur, Distré, le Coudray-Macouard, Courchamps, Montfort, Doué, les Verchers, Neuil, la Trémouillère, les Cerqueux, Vihiers, Saint-Hilaire-du-Bois, Coron, Vezins, la Potherie, Nuallé, Cholet.

Si, pendant l'exploitation, de nouvelles stations, gares ou haltes, sont reconnues nécessaires, d'accord entre le département et le concessionnaire, il sera procédé à une enquête spéciale.

L'emplacement en sera définitivement arrêté par le Conseil général, le concessionnaire entendu.

Le nombre, l'étendue et l'emplacement des gares d'évitement seront déterminés par le préfet, le concessionnaire entendu.

Nombre minimum des trains

Le nombre minimum des trains, qui desserviront tous les jours la ligne entière dans chaque sens, est fixé à trois.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 24 avril. — Gustave-Gaston Oillie, rue de la Visitation.

MARIAGES

Le 23 avril. — Gustave-Louis Picard, serrurier, a épousé Cécile-Françoise Billy, sans profession, tous deux à Saumur ; — Eugène Davignon, chapeletier, a épousé Eugénie-Armandine Pietot, chapeletière, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 24 avril. — Amélie-Marie-Catherine Soucy, épouse de Charles Gauloueu, 66 ans, à l'Hôpital.

Le 25. — Théodore Couet, sous-ingénieur des ponts et chaussées en retraite, 71 ans, rue de Bordeaux ; — Edmond Boutin, clerc de notaire, 33 ans, célibataire, rue d'Alsace.

Théâtre de Saumur

Lundi prochain 2 mai aura lieu, sur notre scène, une représentation extraordinaire donnée par la tournée parisienne Lefrançais et Worms.

Cette représentation sera composée de :

1° *Mariage Blanc*, comédie nouvelle en trois actes, de Jules Lemaitre. — le grand succès de la Comédie-Française ;

2° *Le Député Leveau*, comédie en quatre actes, de J. Lemaitre. — le succès du théâtre du Vaudeville.

Avec le concours de : M. Lefrançais, du

dans un mois tu seras madame.

Armande sauta au cou de son grand-père et lui donna deux gros baisers en lui disant :
— Tu es le meilleur de tous les grands-pères !

— Parbleu, quand on fait ce que tu veux, il en est toujours ainsi.

Durant cette petite scène, André Rémy causait dans la cour avec un des commanditaires de l'usine.

Cet actionnaire avait pris le jeune homme à part.

— Monsieur, disait-il, je n'ai pas voulu interrompre votre rapport tantôt, mais j'ai remarqué que votre succursale d'Amérique, au lieu de suivre la progression de la maison-mère, rendait plutôt des déficits que des bénéfices ; d'où vient cela ?

— Ce fait m'a également frappé, répondit l'ingénieur. J'ai demandé des explications à M. Martel, qui a paru fort surpris lui-même.

— En effet, jusqu'à la guerre des Etats-Unis, l'affaire fonctionna régulièrement. Alors, le directeur vint à mourir, et nos correspondants nous présentèrent un ouvrier pour le remplacer.

La lettre présentait cet ouvrier sous les cou-

théâtre de l'Odéon ; M^{me} Marini, de la Porte-Saint-Martin ; M. Worms, du théâtre du Palais-Royal ; M^{lle} Lucie Delporte, du théâtre de l'Ambigu ; M^{me} Philibert, de la Porte-Saint-Martin ; M^{me} d'Eprenay, de la Renaissance, et d'autres artistes de Paris.

UNE CÉLÉBRITÉ

M. Delvard's, le célèbre devin bien connu à la salle des Capucines de Paris, donnait hier soir, au Café du Commerce, une très belle soirée qui lui a valu un grand succès.

Les expériences de divination que nous a présenté M. Delvard's offrent l'attrait d'une nouveauté et sont d'un puissant intérêt aussi bien pour le monde scientifique que pour le public ordinaire.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à assister à la deuxième soirée de M. Delvard's, ce soir, à 8 heures, au Café du Commerce, où il y aura foule sans aucun doute.

BOURQUEIL. — Infanticide. — Le parquet de Chinon s'est transporté hier à Bourgueil, pour procéder à l'arrestation de la veuve Roux, demeurant à Pont-Boisseau, accusée d'infanticide.

Le cadavre de l'enfant a été découvert dans le cimetière de Bourgueil.

Incendie. — Un incendie a éclaté dimanche, dans la forêt de Benaïs.

Trente hectares environ de bois taillis ont été atteints par le sinistre.

Les pertes s'élèvent à 4,000 francs environ.

La cause de l'incendie est attribuée à l'imprudence d'un bûcheron, qui avait allumé du feu pour faire chauffer son déjeuner.

BOURSE DE PARIS

Du 25 Avril 1892

3 0/0	96 85
3 0/0 nouveau	97 75
3 0/0 amortissable	96 80
4 1/2	105 75

Avis mortuaire

Les amis et connaissances de la famille Couet qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation au convoi et enterrement de M. THÉODORE COUET, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, sont priés de considérer cet avis comme en tenant lieu.

La cérémonie funèbre aura lieu demain mercredi 27 avril, à dix heures du matin, en l'église Saint-Nicolas.

Le deuil se réunira à la maison mortuaire, rue de Bordeaux, 72.

leurs les plus flatteuses ; fils de ses œuvres, il avait économisé un pécule assez rondelet, cinquante mille francs environ, qu'il versait dans notre affaire. En outre, il passait là-bas pour un homme de bien, charitable, d'une conduite irréprochable ; jusqu'à son nom, tout parlait en sa faveur. M. Martel ratifia sa nomination.

— Vous nommez ce directeur ?

— M. Bonnefoy.

— En effet, c'est un nom qui promettait.

— Cependant, depuis cette époque, les pertes continuent. D'abord, nous avons attribué cela à la guerre ; mais la paix est revenue et le gain n'a pas reparu.

— Je prendrai des renseignements moi-même, car je vais cet été faire un voyage à New-York ; je pousserai jusque-là, et je vous écrirai ce que j'aurai vu.

La cloche tinta, annonçant le dîner, et les convives de M. Martel se dirigèrent vers la salle à manger.

(A suivre.)

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

La Banque LAMBERT a l'honneur de rappeler qu'elle paye TOUS LES COUPONS SANS FRAIS, Rentes Françaises, Chemins de fer, Ville de Paris, Crédit Foncier, Valeurs Industrielles, etc. Elle exécute SANS COMMISSION tous les ordres de Bourse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

AVRIL 1892

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne : Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — TARIF SPÉCIAL G. V, N° 106 (ORLÉANS).

Des billets d'aller et retour de famille de 1^{re} et de 2^e classe sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours, notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres :

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes, 35 0/0 ; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

PRIME EXCEPTIONNELLE ET GRATUITE

Offerte à nos abonnés anciens et nouveaux

Par suite d'un traité passé avec une maison de photographie, nous sommes en mesure d'offrir GRATUITEMENT UN TRÈS JOLI PORTRAIT PEINT À L'HUILE, d'une grandeur de 10 c. sur 14 c., d'une valeur réelle de 10 francs, ou, à ceux de nos abonnés qui renonceraient à la prime gratuite, les portraits 12 c. sur 10 c., d'une valeur artistique hors ligne, pour cinq francs, tête de 4 cent. ; 22 sur 26, tête de 6 cent., huit francs ; 27 sur 22, tête de 8 cent., douze francs. Pour ces dernières grandeurs, on rend la photographie.

Cette prime, vraiment exceptionnelle, est confiée à un artiste peintre de talent qui s'est acquis à Paris, dans diverses Expositions, une réelle notoriété par son talent de portraitiste.

Le bon donnant droit à cette prime gratuite est délivré immédiatement dans nos bureaux ou par correspondance.

Munis de ce bon, nos abonnés n'auront qu'à remplir les indications qui y sont contenues et à l'adresser, avec leur photographie et la bande du journal, à M. A. GRECARD, artiste peintre, 81, avenue Saint-Ouen, Batignolles, Paris, qui leur expédiera leur portrait dans un délai de trois semaines, contre le remboursement de 1 franc pour tous frais de port et d'emballage.

M. A. GreCARD tient, en outre, à la disposition de nos abonnés de très jolis cadres dorés ou noirs, dont le prix est indiqué sur le bon qui leur sera remis.

Dans ce cas, le coût du port et de l'emballage à la charge de l'abonné serait de 1 fr. 50 au lieu de 1 fr.

Nota. — La photographie n'est pas rendue pour la prime gratuite.

On peut voir dans nos bureaux des spécimens de portraits et de cadres.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE

Sirop Laroze

DÉCORCÉS D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 1, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEUX

Grand choix d'articles de Pâques

Oufs candis et décorés, Oufs chocolat unis et décorés. Articles de luxe, Paniers garnis, Porcelaine, Fantaisies pour garniture d'enfants, etc., etc.

Boîtes et Coffrets pour Baptême, haute nouveauté.

La Maison P. ANDRIEUX se recommande par ses articles de 1^{er} choix, vendus à des prix exceptionnels défiant toute concurrence.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur

MM. les créanciers de la faillite Poignant et Légié, Bazar à Saumur, sont invités à se présenter le mercredi 4 mai 1892, à une heure, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.
(320) *Le Greffier, COLLIN.*

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

A AFFERMER
Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1892,

LE MOULIN A EAU De Saumoussay

A TROIS PAIRES DE MEULES, Situé sur la rivière le Thouet, commune de Chacé, avec ses dépendances,

COMPRENANT : MAISON D'HABITATION, un jardin et diverses parcelles de pré, d'une contenance totale de 5 hectares.

S'adresser, soit à M. EPOUDRY, régisseur de M. le marquis de Dreux-Brézé, soit à M^e LECOMPTE, notaire.

A Céder de Suite
CAFÉ RESTAURANT

Situé au Chapeau,

APPELÉ LA « RÉUNION DES AMIS »

S'adresser à M. RAVEAU, négociant au Chapeau.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

1^o DEUX CHAMBRES hautes et un petit jardin.

2^o UN PAVILLON, composé de cave, chaussée, une chambre au 1^{er}, grenier, servitude et jardin, contenant environ 28 ares.

3^o UNE MAISON, composée de grenier et nombreuses servitudes, avec jardin, contenant environ 26 ares 45 centiares.

Le tout situé impasse du Chardonnet.

S'adresser à M. CHAMBOURDON, au Pont-Fouchard.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1894

VASTES MAGASINS

32 mètres de façade, d'un seul tenant, Occupés par le Grand Bazar, Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17.

S'adresser à M^{lle} DAVEAU, au Grand Bazar. (235)

ON DEMANDE UN APPRENTI, âgé de 18 ans, Confiseur-Chocolatier, 20, rue Saint-Jean.

A VENDRE

30, Quai de Limoges,

Un Piano droit, un grand Secrétaire, une grande Bibliothèque, fauteuils et vaisselle.

MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT

Avenue de la gare de l'Etat, n^o 4.

S'adresser à M. SARGET, rue Saint-Lazare, 14.

A LOUER

Au Pont-Fouchard

MAISON

AVEC VASTES JARDINS

S'adresser à M. LAUNAY-MICOULLAU.

A VENDRE

Maison avec beau Jardin

Situés rue Saint-Lazare, 32.

S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

GRANDE QUANTITÉ De Moellons à Vendre

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

A LOUER

MAISON

Rue du Palais-de-Justice.

S'adresser à M^{me} V^e NANCEUX, quai de Limoges, n^o 66.

UN HOMME, 30 ans, demande place cocher ou valet de chambre, connaît service de table.

S'adresser au bureau du journal.

GUERISON

Certain et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MÊME DES PLAIES ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LERORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. THOUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous avons l'avantage de prévenir notre clientèle que nous occupant d'une façon spéciale des **Baptêmes**, nous faisons maintenant les **DRAGÉES** à la Maison et à la MAIN.

LA QUALITE N'EST PAS DISCUTABLE

Spécialité de Brioches pour 1^{re} Communion.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

A VENDRE

Une Belle Tonne de Pêche

Avec un beau sentineau, une cabane et tous ses accessoires.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré, 5. (290)

A LOUER présentement, près Saumur,

JOLIE PROPRIÉTÉ sur les bords de la Loire

Ecuries complètes, jardin, prairies.

S'adresser au bureau du journal.

Grande Liquidation

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL

AU GRAND BAZAR

Tenu par **DAVEAU**, Doreur

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17

SAUMUR

Par suite de désaccord avec le propriétaire, le **Grand Bazar**, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17, a décidé de **LIQUIDER** à des **PRIX** les plus réduits, le stock immense de marchandises garnissant ses **VASTES MAGASINS**.

Les Marchandises vendues ne seront pas remplacées.

Il se trouve en magasin plus de **500 GLACES** des plus riches modèles de tous styles. Et une collection admirable de **Gravures et Aquarelles** de tous les Editeurs français et anglais devant appeler l'attention de tous les **Amateurs**. — **OBJETS D'ART**.

Liquidation sans Précédent

A SAUMUR

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT ET FILS

BAISSE DE PRIX

Sucre 1 ^{er} choix, le kil.....	1.05	Spécialité de Cafés Grillés	
Sucre scié —.....	1.15	Bonne qualité le 1/2 kil...	2.35
Bougie bonne qualité, le paquet	» .80	1 ^{re} qualité, —	2.60
Bougie à trous.....	1. »	Bon mélange —	2.80
Alcool à brûler (sans odeur) le lit.	1.30	Mélange exquis —	3. »
Gruyère 1 ^{er} choix, le 1/2 kil..	0.85	Chocolat Menier, le 1/2 kil...	1.00

Exposition d'Articles de Pâques

Saison Printemps et Eté — PARIS A SAUMUR — Saison Printemps et Eté

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR MODERNE

27, Rue d'Orléans, Saumur

COSTUME COMPLET en drap d'Elbeuf, depuis **35** francs, sur Mesure

Exposition permanente et Mise en vente des Nouveautés

27, rue d'Orléans, Saumur - **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** - Saumur, rue d'Orléans, 27

GRANDE DISTRIBUTION DE DEVINETTES

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1892

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,